DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA CONDAMINE CHATELARD SÉANCE DU 20 Juin 2025

DÉLIBÉRATION N° 18/ 2025

Projet de réhabilitation de la friche du Bien Être - demande de financements pour diagnostics et études AMO

L'an deux mil vingt-cinq,
Date de la convocation : 16.06.2025
Date d'affichage : 16.05.2025
Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : Mme JACQUES Elisabeth, Mr GARINO Julien, Mr REYNAUD Philippe, Mr JOBIN-ZEIMET Stéphane, Mr GUICHARD Robert, Mr BOUVET Alain
Absent(s) : Mr BOERI Clément, Mme AMARENCO Sylvie, Mr MATEOS André, Mr ROBIN Nicolas
Pouvoir(s) : ----------
Secrétaire de Séance : Mr REYNAUD Philippe

Madame la Maire expose les faits suivants, au vu de :

- L'état de délabrement avancé de la friche « Le Bien-Être » et les risques pour la sécurité publique,
- L'opportunité de transformer cet espace en un projet structurant et durable pour le territoire,
- La cohérence du projet avec les objectifs régionaux de transition écologique, de valorisation des territoires ruraux et de maîtrise de la consommation de l'espace,
- Le soutien attendu de l'AMI Friche pour financer les études préalables, les diagnostics et la phase initiale du projet,

Phasage du projet :

Phase 1 : Diagnostic amiante avant démolition ➡ Hiver- Printemps 2025.
Phase 2 : Avant-projet sommaire : Etudes de faisabilité (état des lieux communal, étude d'opportunités globale, définition de scénarios, estimations économiques) ➡ Printemps, été, automne 2025
Phase 3 : Avant-Projet Définitif (projet défini, accompagnement à la rédaction DCE…) ➡ 2026
Phase 4 : Non comprise dans le plan de financement : réalisation des travaux (démolition du bâtiment…) ➡ 2026-2027

Date de transmission de l'acte: 07/07/2025
Date de reception de l'AR: 07/07/2025
004-210400628-DE_020_2025-DE
A G E D I

Plan de financement global : AMI Friche 2024 : Friche du Bien Être La Condamine	
Dépenses - Investissement - HT	
Diagnostic Amiante avant démolition	35 000,00 €
AMO	120 000,00 €
Etude de faisabilité	40 000,00 €
Etude implantation pépinière	5 000,00 €
TOTAL DEPENSES	200 000,00 €

Recettes	
Région AMI Friche 2024	80 000,00 €
Etat - Fonds Vert Renaturation	60 000,00 €
CCVUSP	5 000,00 €
Autofinancement La Condamine Châtelard	55 000,00 €
TOTAL RECETTES	200 000,00 €

Le Conseil municipal,

À l'unanimité des membres présents et représentés,

D E C I D E

De valider le dépôt de candidature pour l'AMI Friche de la Région Sud en vue de la reconversion de la friche immobilière « Le Bien-Être » en un projet intégré à l'échelle intercommunale.

De confirmer la commune comme cheffe de file du projet, en partenariat avec la CCVUSP.

De s'engager à réaliser les études préalables nécessaires à la mise en œuvre du projet, notamment le diagnostic amiante et les études de faisabilité, avec un budget estimatif de 200 000€.

De solliciter le soutien financier et technique de la Région Sud dans le cadre de cet appel à manifestation d'intérêt (AMI).

De solliciter le soutien financier de la Préfecture des AHP dans le cadre du Fonds Vert Renaturation.

D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à cette candidature, à engager les démarches administratives et à mobiliser les partenaires du projet.

Ainsi fait et delibere les jour, mois et an que dessus.
Deliberation rendue executoire
Transmise au contrôle de légalité le : ----------
Publiee le : ----------

La Maire
JACQUES Elisabeth

Le Secrétaire
REYNAUD Philippe

Date de transmission de l'acte: 07/07/2025
Date de reception de l'AR: 07/07/2025
004-210400628-DE_020_2025-DE
A G E D I